

BULLETIN d'ADHESION 2017-2018
ASA/SAM'PHI ATHLE-SANTE LOISIR,
BABY, EVEIL ATHLE ET POUSSINS
 (OU INSCRIPTION EN LIGNE SUR : www.asathle.org)

L'adhésion à l'ASA sera effective après la remise du dossier complet
comprenant les 3 éléments suivants :

- 1- bulletin d'adhésion dûment rempli et signé
 2- cotisation annuelle
 3- certificat médical (de moins de 3 ans, ou n° de licence 2016-2017)
 lors d'1 séance d'entraînement ou bien envoi à : **SAM'PHI 135 rue des marmottes 73100 AIX-LES-BAINS**

NOM de l'ADHERENT / sexe : F ou M (entourer F ou M)
 PRENOM / nationalité / n° licence (si adhérent précédemment Athlé-santé.....)
 Date de naissance __/__/____ Téléphone : _____ / _____
 Adresse postale

Pour les éveils, 2 séances maxi (2009 à 2012) : Lundi Mercredi Vendredi Samedi

Adresse Email (**complète et écrite très lisiblement**)@.....
 Adresse Email (**complète et écrite très lisiblement**)@.....

OBLIGATION de donner une adresse Email : la Fédération enverra directement la licence 2018 de l'adhérent à cette adresse - cette licence sera imprimée par l'adhérent dès réception

cotisation 180 € : ADHESIONS BABY (2013-2014), et EVEIL ATHLE (2009-2012), POUSSINS (2007-2008), -20€ 2° adhérent même famille
Entourez taille T-shirt école athlé offert à tous les enfants : 6 ans – 8 ans - 10 ans – XS - S

Cotisation Athlé Santé Loisir (comprenant : cotisation + Licence fédérale OBLIGATOIRE + assurance + frais de dossier) :
 235 € à l'année **215 € à l'année :** je suis un 2° adhérent de la même famille (précisez :)
 ou **je suis un ancien qui parraine un NOUVEAU** Nom du filleul :

CASQUETTE VISIERE OFFERTE A TOUS LES ADHERENTS ATHLE SANTE !!!

110 € pour un trimestre - 85€ le trimestre suivant
 95 € = carte pour 10 séances (1 séance = cours) - 69 € la carte 10 séances suivante

Type de licence : santé (hors compétition course à pied) Running (OBLIGATOIRE pour les courses à pied)

* **demande de facture (envoyée par Email)**

COTISATION ANNUELLE **Règlement par chèque bancaire** (ordre = ASA) / **un seul règlement par adhérent**

Règlement forfaitaire pour l'année (du 01/09/2017 au 31/08/2018) - non remboursable, sauf cas de force majeure justifié.

* si règlement en 2 fois : remise des 2 chèques à l'inscription / retraits à l'inscription et février 2018

* Possibilités d'aides : chèques vacances / coupons-sport / Comités d'Entreprise / Carte M'RA, atout jeunes / Bons MSA

Fait à le ... / ... / ... J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

signature (adhérent pour les majeurs, père, mère ou tuteur pour les mineurs) précédée de la mention « lu et approuvé »